



BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France



Année 2017 N°1
17 janvier 2017

- Décision du 16 janvier 2017 portant désignation des administrateurs titulaire et suppléant de Voies navigables de France à l'assemblée générale du GIP Loire Estuaire

P 2

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant. Toute demande doit être adressée à la division Gouvernance et Sécurité Défense du siège de l'établissement, 175, rue Ludovic Boutleux- CS. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex



**DECISION portant désignation des administrateurs titulaire et suppléant
de Voies Navigables de France à l'assemblée générale du GIP Loire
Estuaire**

Vu la convention constitutive du GIP Loire Estuaire 2015-2021,

Vu la délibération du conseil d'administration de VNF portant organisation et dénomination des directions territoriales de Voies navigables de France du 29 novembre 2012, modifiée au 19 décembre 2016,

Vu la délibération du conseil d'administration de VNF relative à l'adhésion de Voies navigables de France au Groupement d'Intérêt public Loire Estuaire 2015-2021 du 19 juin 2014,

Vu la décision du directeur général de Voies navigables de France du 23 mars 2015 portant désignation des administrateurs, titulaire et suppléant, de Voies navigables de France à l'assemblée générale du Groupement d'Intérêt public Loire Estuaire 2015-2021,

Monsieur Marc PAPINUTTI, Directeur général de Voies navigables de France, décide :

Article 1^{er}

Est désigné administrateur suppléant du GIP Loire Estuaire représentant Voies navigables de France, M. Jérôme MEYER, directeur-adjoint de la Direction Territoriale Bassin de la Seine, en remplacement de M. Patrice CHAMAILLARD.

Article 2

L'article 2 de la décision du 23 mars 2015 susvisée est abrogée.

Article 3

La présente décision sera publiée au bulletin officiel des actes de Voies navigables de France.

Fait à Béthune, le 16 janvier 2017

le Directeur général
Signé